

à Mesdames et Messieurs les Membres de la Commission d'appel d'offres composée en jury pour le projet de territoire Ault-Onival

Objet : Le projet « Belvédère » est mort et enterré

L'analyse des résultats des élections municipales à Ault, le 23 mars dernier, permet de formuler trois constats :

- la liste présentée par Mme SUEUR, Maire sortant et réélue a recueilli 524 voix. Ce sont donc 524 votants qui ont choisi d'adhérer à son objectif primordial qui est de DEFENDRE LE TRAIT DE COTE (confer le point n°1 de sa profession de foi)
- la liste présentée par M. LE MOIGNE a recueilli 499 voix. Là aussi 499 autres votants ont adhéré au maintien du caractère balnéaire de la Cité formulé dans son programme.
- chaque liste a aussi souhaité le prolongement de la digue 83 ce qui confirme parfaitement la volonté des aultois de poursuivre la protection du front de mer.

Ainsi ces élections municipales ont été un véritable plébiscite pour l'abandon du projet « Belvédère ». Rappelons que ce projet prévoit le recul stratégique, que ce projet refuse de nouveaux confortements en pied et en haut de falaise, que ce projet organise la relocalisation des activités et des personnes, en particulier vers le site du Moulinet.

CE PROJET EST DONC REJETE PAR 75,83 % DES INSCRITS sur les listes électorales ! autant dire une imposante majorité des aultois !

Il n'est donc plus envisageable d'œuvrer pour la mise en place de ce projet « Belvédère » comme le fait actuellement le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard. Rappelons que M. BUSINE, Président du Syndicat Mixte, lors de la réunion publique du 29 mars 2013 en Mairie d'Ault, avait précisé à plusieurs reprises que ce n'était pas le Syndicat Mixte qui décidait mais la commune et ses habitants.

C'EST DONC CHOSE FAITE!

Compte tenu du constat fait précédemment, votre participation à la commission d'appel d'offres composée en Jury le 10 avril à l'Hôtel des Feuillants à Amiens mérite une véritable réflexion de votre part.

Pour nous elle signifierait que ne tenez aucun compte de l'opinion des aultois dans leur grande majorité et que vous persistez à décider à leur place d'un projet de « requalification urbaine » dont manifestement ils ne veulent pas !

Nous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations

pour l'Association Ault-Environnement Le Président : Bernard MOTUELLE

Association Ault-Environnement 85 bis Avenue du Général Leclerc 80460 AULT

Ils en parlent dans leur profession de foi lors des municipales :

- la liste « la dynamique Aultoise » :



COMMUNE D'AULT ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2014

- > Se battre pour que la promenade en front de mer dans le prolongement de la digue soit terminée et entretenue.
- Se battre pour que la promenade du front de mer soit terminée.
 - la liste « tous ensemble pour Ault »



DEFENDRE LE TRAIT DE COTE

■ Le trait de côte est le dossier le plus sensible, son maintien est notre objectif primordial. Les Aultois seront directement impliqués dans les choix et décisions à prendre pour l'avenir au travers de réunions d'information et de concertation avec les services de l'Etat, les partenaires financiers et les techniciens.

Tous ensemble pour Ault, nous conforterons les ouvrages de défense contre la mer et nous nous battrons pour terminer le prolongement de la digue,